



Comment les problèmes de main-d'œuvre façonneront l'avenir de l'industrie des céréales et des oléagineux :

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada fera face à des défis uniques relativement au marché du travail au cours des années à venir, et il en va de même de l'industrie des céréales et des oléagineux. Quelques-unes des tendances et réalités caractérisant le lieu de travail qui modèleront l'industrie d'ici à 2029 sont examinées dans ce rapport.



Aperçu de l'industrie

L'un des plus gros employeurs agricoles du Canada, l'industrie des céréales et des oléagineux* fait face à une pénurie croissante de main-d'œuvre qui pourrait fortement nuire à sa capacité de croître et d'atteindre son plein potentiel sur le marché au cours de la prochaine décennie.

L'industrie des céréales et des oléagineux compte parmi les plus grandes du secteur agricole canadien, avec 11 % de la main-d'œuvre agricole totale. La main-d'œuvre se compose principalement de travailleurs canadiens, les travailleurs étrangers ne représentant que 0,4 % du bassin de main-d'œuvre.

L'industrie compte des exploitations agricoles qui produisent une grande variété de cultures, les principaux produits étant le canola, le blé, le soja et le maïs fourrager. L'industrie produit également des légumineuses (telles que les lentilles et les pois secs), de l'orge, de l'avoine et des cultures fourragères. Plus de 80 % de la main-d'œuvre de l'industrie des céréales et des oléagineux est concentrée dans les Prairies, 44 % de la main-d'œuvre se trouvant en Saskatchewan, 21 % au Manitoba et 20 % en Alberta.

Au cours de la dernière décennie, cette industrie a affiché les taux de croissance de la production, de la productivité et de la main-d'œuvre parmi les plus élevés du secteur agricole. Cependant, elle a aussi affiché les plus importantes pertes de ventes, en dollars, en raison des pénuries de main-d'œuvre.

Alors que l'on prévoit un ralentissement de la croissance de la production et de la productivité au cours de la prochaine décennie, l'industrie des céréales et des oléagineux pourrait connaître des pertes encore plus importantes pendant cette période en raison de la diminution de la main-d'œuvre canadienne. D'ici 2029, la pénurie de main-d'œuvre sera cinq fois plus importante, et l'industrie prévoit que 10 600 emplois pourraient ne pas être pourvus par la main-d'œuvre canadienne disponible.

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porc; 11) fruits de verger et de vigne.

Coup d'œil sur l'industrie des céréales et des oléagineux

En 2017 :

- Emploie 38 750 personnes
- 2 000 emplois non pourvus
- 594 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 6 900 travailleurs canadiens disponibles en moins
- 39 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 10 600 emplois de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles



Tendances de la production

Après avoir fortement progressé au cours de la dernière décennie, la croissance de la production dans l'industrie des céréales et des oléagineux devrait ralentir d'ici 2029.

Entre 2007 et 2017, le délaissement de la production animale au profit des produits céréaliers et oléagineux, combiné aux rendements élevés des récoltes, a permis d'obtenir une croissance moyenne de la production de 5 % par an, la plus forte croissance de tout le secteur agricole.

À présent que l'effet sur l'industrie du détournement de la production animale est terminé, les gains de production au cours des 10 prochaines années devraient ralentir pour atteindre 2,5 %. Bien que cela représente une forte baisse par rapport aux gains des dernières années, cela demeure tout de même l'une des plus fortes croissances de la production du secteur agricole : seule l'industrie aquacole présentera une croissance plus élevée de la production durant cette période.

Alors que l'industrie connaîtra une croissance de la production supérieure à la moyenne, les niveaux de productivité de l'industrie, qui correspondent au volume de production de chaque travailleur, vont diminuer. Par conséquent, l'industrie devra augmenter sa main-d'œuvre pour atteindre ses objectifs de production. On prévoit une augmentation de la demande de main-d'œuvre de 0,3 % par an entre 2018 et 2029. Il s'agit d'un taux de croissance deux fois moins élevé que celui du secteur agricole dans son ensemble.

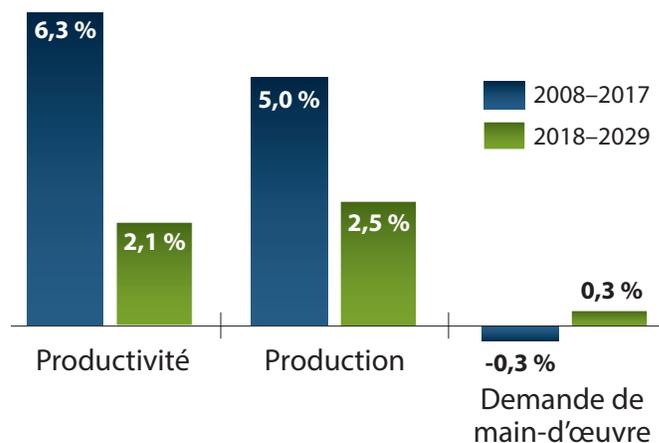


POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- En 2018, **41 %** des producteurs de céréales et d'oléagineux n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, comparativement à 47 % pour l'ensemble du secteur agricole.
- **37 %** des producteurs de céréales et d'oléagineux s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que 17 % prévoient une baisse.

Tendances relatives à la productivité, à la production et à la demande de main-d'œuvre

(variation annuelle moyenne en pourcentage)



Prévisions du marché du travail

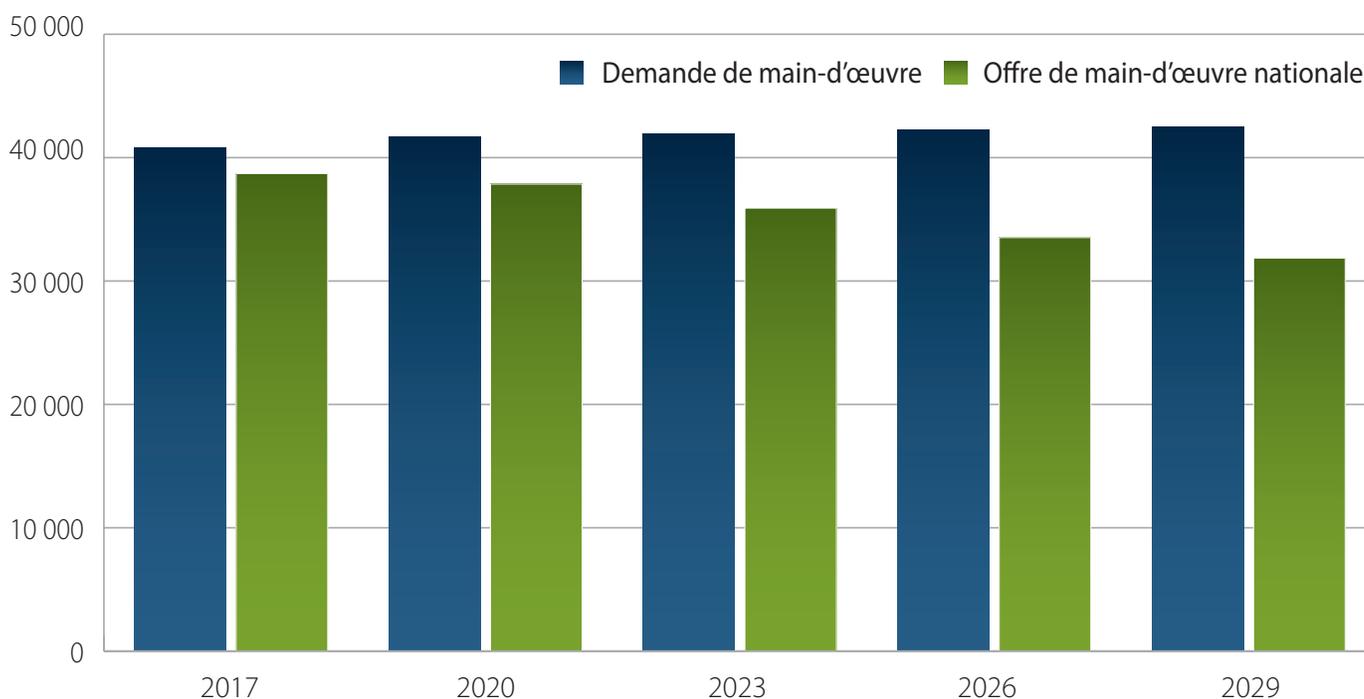
Les fortes perspectives de croissance dans l'industrie des céréales et des oléagineux nécessiteront une hausse de la main-d'œuvre pour répondre aux objectifs de production, mais la main-d'œuvre canadienne devrait diminuer en raison principalement des départs à la retraite.

La demande de travailleurs dans l'industrie des céréales et des oléagineux devrait augmenter en moyenne de 0,3 % par an, pour passer de 40 800 travailleurs en 2017 à 42 500 travailleurs en 2029. L'offre de travailleurs canadiens devrait diminuer en moyenne de 1,6 % par an au cours de la même période. D'ici 2029, la main-d'œuvre disponible aura diminué, pour passer de 38 700 à 31 900 travailleurs.

Par conséquent, la pénurie de main-d'œuvre va fortement augmenter, pour atteindre environ 15 % par an entre 2018 et 2029. Alors que l'on enregistrait un déficit de 2 000 travailleurs en 2017, il en manquera 10 600 en 2029, soit plus de cinq fois plus. En d'autres termes, pour atteindre son potentiel de production, l'industrie aura besoin de 10 600 travailleurs supplémentaires par rapport au nombre de travailleurs disponibles.

N'ayant pas accès au Programme des travailleurs agricoles saisonniers ni au Volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires, cette industrie est dans l'impossibilité d'avoir recours par ces moyens à des travailleurs étrangers pour compléter la main-d'œuvre canadienne.

La pénurie de main-d'œuvre s'accroît dans l'industrie des céréales et des oléagineux



Tendances régionales

L'industrie des céréales et des oléagineux est concentrée dans les Prairies, région où les problèmes de main-d'œuvre devraient avoir des répercussions particulièrement importantes.

Environ 85 % de la main-d'œuvre de l'industrie est concentrée dans les Prairies : 44 % de la main-d'œuvre se trouve en Saskatchewan, 21 % au Manitoba et 20 % en Alberta. Ces trois provinces présentent également la plus forte concentration de travailleurs de l'industrie des céréales et des oléagineux. Ainsi, légèrement moins de la moitié de la main-d'œuvre agricole totale de la Saskatchewan, de même que 33 % de celle du Manitoba et 14 % de celle de l'Alberta, travaille dans cette industrie.

La région des Prairies sera la plus durement touchée par la pénurie croissante de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. D'ici 2029, on prévoit que 4 600 emplois supplémentaires ne pourront être pourvus par le bassin de main-d'œuvre disponible en Saskatchewan. Ce chiffre s'élèvera à 2 000 emplois en Alberta et à 1 200 au Manitoba.

Outre la région des Prairies, la pénurie de main-d'œuvre touchera plus fortement le Québec et l'Ontario, avec respectivement 400 et 350 autres postes non pourvus en raison d'un manque de travailleurs disponibles.

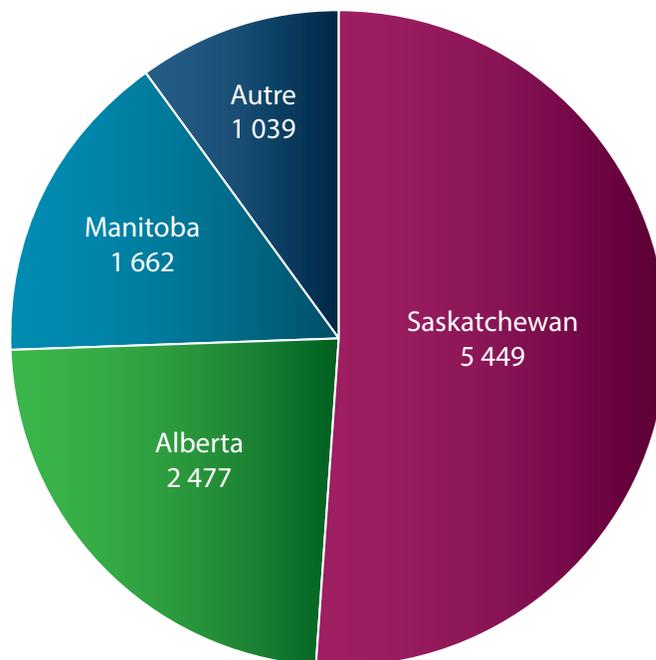
Tendances démographiques

Le nombre élevé de départs à la retraite limitera l'offre de main-d'œuvre dans l'industrie d'ici 2029.

L'offre de main-d'œuvre intérieure pour l'industrie des céréales et des oléagineux est passée de 44 700 en 2007 à 40 800 en 2017. Au cours des dix prochaines années, ce déclin de la main-d'œuvre se poursuivra dans toutes les provinces, en raison principalement des départs à la retraite.

De fait, l'industrie devrait connaître 15 000 départs à la retraite entre 2018 et 2029, ce qui correspond à 39 % de la main-d'œuvre actuelle. Cela la place au

Nombre d'emplois à risque au sein de l'industrie d'ici 2029



deuxième rang sur l'ensemble des secteurs agricoles et au-dessus de la moyenne de l'ensemble du secteur agricole, dans lequel 37 % de la main-d'œuvre actuelle devrait partir à la retraite entre 2018 et 2029.



Répercussions financières

En 2018, les répercussions (en dollars) des pénuries de main-d'œuvre ont été plus importantes dans l'industrie des céréales et des oléagineux que dans toute autre industrie agricole. Puisque l'offre de main-d'œuvre diminuera au cours de la prochaine décennie, les coûts seront encore plus importants.

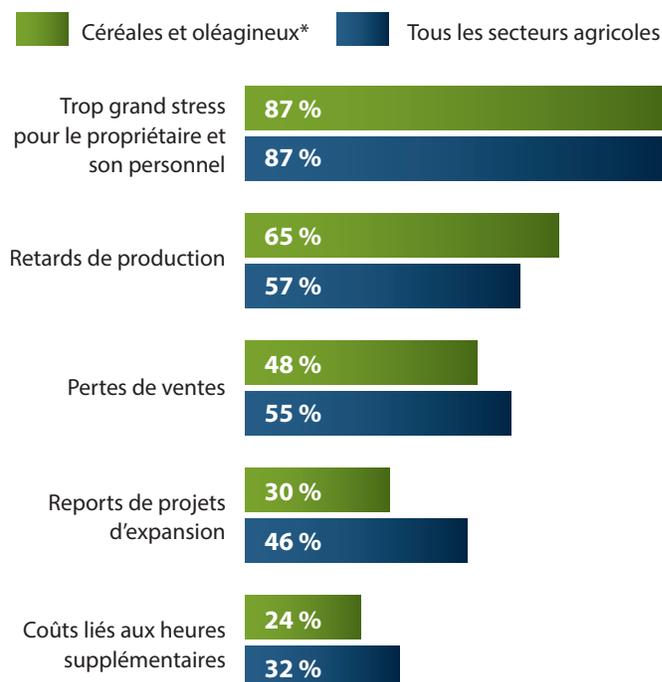
En 2018, l'incapacité à pourvoir 2 000 postes, soit 5 % des emplois requis pour soutenir l'industrie des céréales et des oléagineux, a coûté à l'industrie 594 millions de dollars en pertes de ventes.

Cependant, les ventes perdues n'ont pas constitué les seules répercussions financières de la pénurie de main-d'œuvre. Parmi les producteurs de céréales et d'oléagineux qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 87 % des répondants ont déclaré que les pénuries de main-d'œuvre causaient un stress excessif aux propriétaires et aux autres employés, 65 % ont déclaré qu'elles causaient des retards de production et 48 % ont déclaré qu'elles causaient des pertes de production. Presque tous les producteurs ont été touchés d'une certaine manière par la pénurie de main-d'œuvre : 3 % seulement des producteurs ont déclaré que le manque de travailleurs n'avait eu aucune incidence sur leurs activités.

Étant donné l'augmentation de la pénurie de main-d'œuvre, ces répercussions financières pourraient occasionner des coûts (en dollars) beaucoup plus élevés pour l'industrie, et nuire à sa capacité de croître et d'atteindre son plein potentiel.



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*Selon les réponses de 63 producteurs de céréales et d'oléagineux qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.



Défis liés à la main-d'œuvre

Les employeurs de l'industrie des céréales et des oléagineux font face à des difficultés particulières en ce qui a trait au recrutement et au maintien en poste d'un nombre suffisant de travailleurs.

La capacité de l'industrie à trouver et à maintenir en poste suffisamment de travailleurs est entravée par le manque de compétences et d'expérience au sein de la main-d'œuvre disponible, la saisonnalité du travail et le fait que les activités se déroulent souvent en milieu rural, là où le nombre de travailleurs disponibles ne cesse de diminuer.

Recrutement de travailleurs

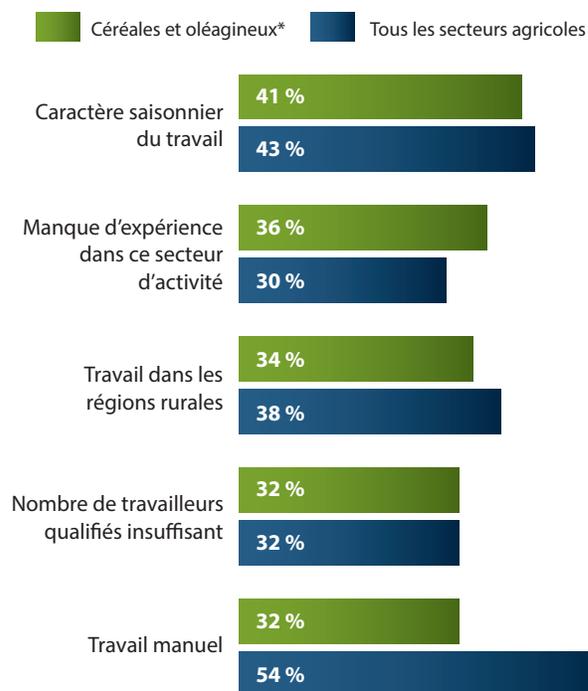
Les employeurs du secteur des céréales et des oléagineux sont touchés par bon nombre des problèmes de recrutement auxquels font face les industries agricoles partout au pays, notamment la nature saisonnière du travail.

Cependant, le secteur fait également face à des défis particuliers. Par exemple, 36 % des producteurs de céréales et d'oléagineux considèrent que le manque de travailleurs possédant l'expérience requise constitue un obstacle au recrutement. Ce chiffre est supérieur à la moyenne de 30 % dans l'ensemble du secteur agricole.

En outre, le déclin des populations des régions rurales, où se situent la plupart des exploitations agricoles, est l'un des principaux obstacles au recrutement dans l'industrie. L'industrie des céréales et des oléagineux est légèrement plus touchée par cette tendance que les autres industries, 31 % des employeurs de l'industrie y voyant un obstacle majeur au recrutement, comparativement à 27 % pour l'ensemble du secteur agricole.

Sur une note positive, les employeurs du secteur des céréales et des oléagineux sont beaucoup moins susceptibles de déclarer que le travail manuel constitue un obstacle au recrutement (32 % des répondants) que les répondants de l'ensemble des secteurs agricoles (54 %).

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



*Selon les réponses de 190 producteurs de céréales et d'oléagineux.

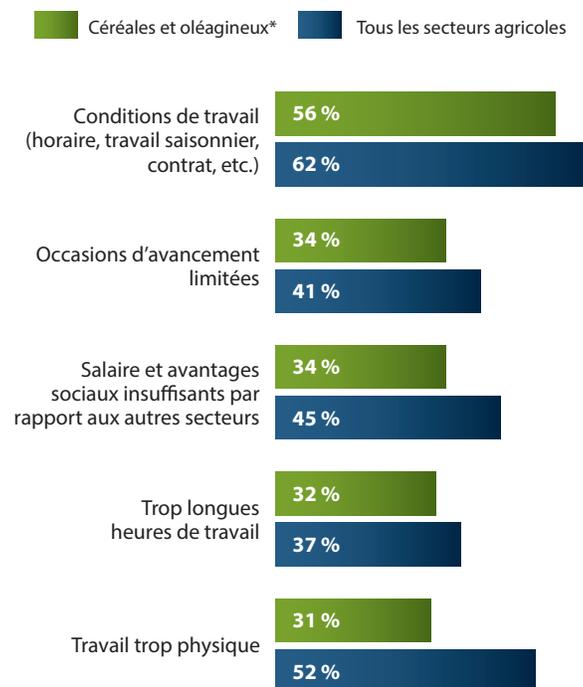
Maintien en poste des travailleurs

Bien que les employeurs du secteur des céréales et des oléagineux bénéficient de taux de roulement volontaire inférieurs à la moyenne (5,3 % comparativement à la moyenne agricole de 10,3 %), le taux de roulement involontaire de 3,7 % est le troisième plus élevé parmi les secteurs agricoles, et légèrement au-dessus de la moyenne agricole de 2,5 %.

Les employeurs du secteur des céréales et des oléagineux éprouvent certaines difficultés à maintenir en poste les travailleurs. Les conditions de travail, y compris la saisonnalité et les longues heures de travail durant la haute saison, constituent un défi pour presque trois employeurs agricoles sur cinq (56 %), ce qui est légèrement inférieur à la



Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 189 producteurs de céréales et d'oléagineux.

moyenne nationale de 62 % dans le secteur agricole. De plus, pour 34 % des employeurs de l'industrie, les possibilités d'avancement limitées constituent un problème important pour le maintien en poste.

Sur une note positive, les employeurs de cette industrie sont moins touchés par les problèmes de rémunération : seulement 34 % considèrent la rémunération insuffisante par rapport aux autres secteurs comme un problème, comparativement à une moyenne de 45 % pour l'ensemble des industries agricoles.



Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie des céréales et des oléagineux est celle qui aura le plus de difficultés à pourvoir les postes de gestionnaire en agriculture, qui comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires salariés, ainsi que les postes d'ouvrier agricole polyvalent.

D'ici 2029, les rôles de gestionnaire composeront 61 % des besoins en main-d'œuvre, avec 6 500 emplois de gestionnaire qui risquent de ne pas être pourvus en raison de la pénurie de travailleurs canadiens. Les ouvriers agricoles polyvalents représenteront quant à eux 18 % des besoins en main-d'œuvre, avec 1 900 emplois qui risquent de ne pas être pourvus.

Les postes dans les domaines des finances, de l'assurance et autres emplois connexes, ainsi que les autres postes de gestion représenteront seulement 5 % de la pénurie de main-d'œuvre, et 560 emplois pourraient rester non pourvus.



Conclusion

L'industrie des céréales et des oléagineux constitue une part importante et croissante du secteur agricole canadien, pouvant compter sur des marchés étrangers prometteurs et une forte croissance de la production et de la productivité. La difficulté de plus en plus aiguë de trouver suffisamment de travailleurs menace toutefois le potentiel de croissance de l'industrie.

Comme elle compte l'un des plus importants effectifs et qu'elle dépend fortement de la main-d'œuvre canadienne, l'industrie des céréales et des oléagineux ne peut croître que si elle a accès à un bassin adéquat de travailleurs. Cependant, l'industrie n'est déjà pas en mesure de pourvoir environ 5 % des emplois requis pour appuyer ses objectifs de production, un problème de main-d'œuvre qui a engendré des pertes de ventes de 594 millions de dollars.

Au cours de la prochaine décennie, la pénurie de main-d'œuvre sera multipliée par plus de cinq, un poste sur quatre dans l'industrie des céréales et des oléagineux (25 %) risquant de rester non pourvu en raison d'un manque de travailleurs disponibles. Si ce problème n'est pas résolu, il entravera la croissance de l'industrie.

Cette dernière devra toutefois surmonter de nombreux défis en matière de main-d'œuvre :

- Les activités de l'industrie des céréales et des oléagineux tendent à être éloignées des centres urbains, et l'exode rural réduit encore plus la main-d'œuvre disponible et oblige les employeurs à trouver des moyens d'hébergement à leurs travailleurs.

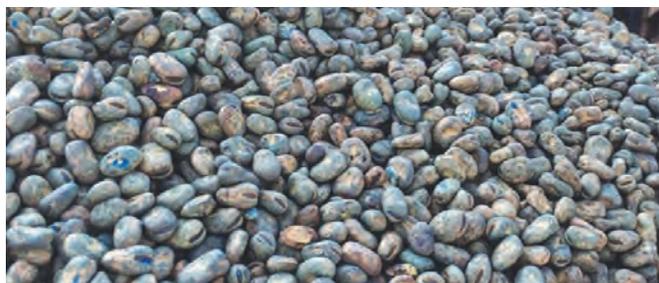


- Les producteurs de céréales et d'oléagineux n'ont pas accès aux travailleurs étrangers dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers ou du Volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires.
- La production de céréales et d'oléagineux est concentrée dans les Prairies, où les secteurs des ressources naturelles livrent une vive concurrence pour recruter des travailleurs.
- La main-d'œuvre de l'industrie est nettement plus âgée que la moyenne de l'ensemble du secteur agricole, et elle sera très fortement touchée par les départs à la retraite. De fait, près de deux travailleurs sur cinq devraient partir à la retraite d'ici 2029.

Pour relever ces défis, l'industrie présente plusieurs points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Dans l'ensemble, le travail est physiquement moins exigeant que dans le reste du secteur agricole.
- Les producteurs de céréales et d'oléagineux bénéficient de taux de roulement volontaire inférieurs à la moyenne.
- Une rémunération insuffisante par rapport à d'autres secteurs est moins susceptible d'entraver les efforts de recrutement et de maintien en poste au sein de l'industrie.

Le fait de remédier à ces problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter la taille du bassin de travailleurs canadiens disponibles permettra à cette industrie vitale de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande** envergure menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgrilMT.ca.

À propos du CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRicarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Manitoba: Stephanie Cruickshanks, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue et Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

Tél. : 613-745-7457
Courriel : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © CCRHA, 2019

Références photographiques : Doug Chorney, Vicki Dutton, Keystone Agricultural Producers, Lydia Schouten, Stamp Seeds.